

## Septième session de la Commission statistique de l'OCI (OIC-StatCom)

2 - 3 mai 2018, Ankara-Turquie

Session sur «les activités réalisées de l'OCI-StatCom»

---

### **Rapport d'étape du projet sur 'Développement de la base de données de l'industrie de la finance islamique pour Les pays membres de l'OCI'**

---

#### **1. Contexte**

Les bases de données de la finance islamique facilement accessibles, cohérents et aisément comparables entre les pays sont nécessaires pour l'amélioration des politiques d'évaluation et la conception et pour la promotion d'une recherche de qualité dans le domaine de la finance islamique. Les bases de données actuellement disponibles sont contraintes par une couverture limitée, une cohérence et des lacunes au niveau des séries chronologiques. En outre, il n'existe pas de statistiques dans le cadre des bases de données des normes internationales telles que les statistiques financières internationales (SFI) maintenues par le Fonds monétaire international (FMI).

Initiée en 2011, la Commission Statistique de l'Organisation de coopération islamique (OIC-StatCom), dont le Secrétariat est assumé par notre Centre, a inclus les statistiques de banques et finances islamiques (IBFStat) dans son document de Vision stratégique 2020. Conformément à cet objectif stratégique, le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) a adopté une approche active en organisant des réunions et en s'engageant avec les principales parties prenantes en charge de l'industrie des services financiers islamiques.

Le SESRIC met actuellement en œuvre un projet consistant pour construire une base de données de l'industrie de la finance islamique pour les pays de l'OCI. Le projet de la base de données de l'industrie de la finance islamique de l'OCI est élaboré pour identifier les enjeux et les défis liés au développement d'une base de données précise, complète, détaillée et normalisée pour le secteur financier islamique, couvrant les secteurs des banques, des marchés financiers, des assurances et des institutions financières non bancaires des pays membres de l'OCI.

Au début, le projet vise à accroître la sensibilisation des décideurs en termes d'ouverture de leurs données sur l'industrie de la finance islamique en vue d'adopter les données statistiques

spécifiques aux pays islamiques. La diffusion des données de l'industrie de la finance islamique à travers une base de données financières fiables et cohérentes et la disponibilité d'indicateurs sur l'industrie de la finance islamique contribuera également au nombre d'études pour réaliser plus amplement des systèmes plus financièrement sains dans la région de l'OCI.

À cet égard, tous les intervenants liés à l'industrie de la finance islamique bénéficieront de données de bonne qualité. Dans l'ensemble, le projet vise à accroître les capacités statistiques concernant l'industrie de la finance islamique dans la région de l'OCI en introduisant les indicateurs normalisés de la finance islamique et la méthodologie.

## 2. Objectif

Faciliter le développement d'une base de données avec une structure standard pour l'industrie de la finance islamique couvrant les banques, les marchés des capitaux, l'assurance (takaful), et les secteurs des institutions financières non bancaires au sein des pays de l'OCI.

## 3. Le but du projet

Évaluer la situation actuelle de l'industrie financière islamique en examinant les tendances et pratiques contemporaines dans les pays de l'OCI et dans les bases de données existantes, et déterminer un ensemble préliminaire d'indicateurs prioritaires en vertu de l'industrie financière islamique fondés sur les capacités et les besoins des pays de l'OCI.

## 4. Activités réalisées

### 4.1 Document de projet

Comme l'objectif fixé précédemment était l'élaboration du modèle de variables normalisées avec leurs méthodes qui seront utilisées dans divers aspects de la finance islamique, les marchés de capitaux, les canaux financiers non bancaires, et les activités de solidarité, il est prudent d'entreprendre à l'avance une analyse avec une portée exhaustive impliquant un plan pluriannuel de mise en œuvre et de coopération menée par les éminents experts qui ont des compétences dans le domaine.

Afin de mettre au point des moyens de coopération dans ce domaine et de recevoir les commentaires et les avis des intervenants pertinents pour préparer un cadre conceptuel technique intitulé "**Document de projet**" pour le développement d'une base de données sur l'industrie de la finance islamique sur la base des enseignements tirés de projets entrepris précédemment par d'autres intervenants, une réunion des parties prenantes a été organisée le 9 octobre 2016 en marge des assemblées annuelles de la FMI et de la Banque mondiale à Washington DC, USA pour discuter sur la faisabilité et la méthodologie pour le projet en prenant également en considération les tentatives antérieures .

En outre, une autre réunion de consultation a été organisée afin d'obtenir la rétroaction des représentants des Offices nationaux de statistiques, les banques centrales et les autorités monétaires, les autorités de marché, les autorités de surveillance des assurances des pays membres de l'OCI et les organisations internationales sur la conception, l'établissement de la portée et de la planification du projet ainsi que la voie à suivre.

Après avoir reçu les commentaires et contribution des participants de la réunion de consultation, le consultant et les experts du projet ont révisé et finalisé le projet de document sur les indicateurs et la méthodologie de base de données de l'industrie financière islamique.

#### **4.2 Réunion consultative sur "l'élaboration de la base de données de l'industrie financière islamique des pays membres de l'OCI"**

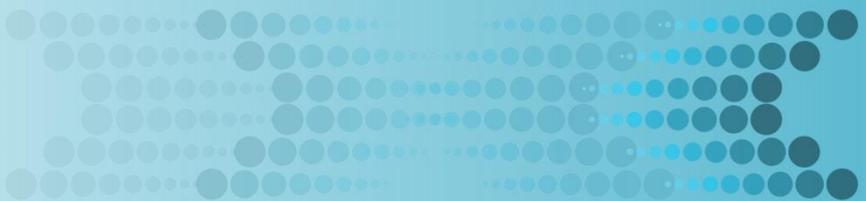
La réunion consultative (RC) sur l'élaboration de la base de données sur l'industrie financière islamique des pays membres de l'OCI s'est tenue le 24 septembre 2017 à Muğla, en République de Turquie.

La réunion (RC) a été suivie par 30 représentants de 15 institutions nationales de 10 pays membres de l'OCI, à savoir le **Bangladesh, Indonésie, Iran, Jordanie, Koweït, Pakistan, Qatar, Arabie saoudite, la Turquie et les Émirats arabes unis**. Des représentants du Conseil général pour les banques et institutions financières islamiques (CIBAFI), le Conseil des services de finance islamique (IFSB), le marché financier islamique international (IIFM), l'Institut islamique de recherche et de formation (IIRF) du groupe de la Banque islamique de développement, la Division de statistique de l'ONU et le Centre islamique mondial pour le développement des finances de la Banque mondiale ont également participé à la réunion. La liste des participants ayant assisté à la réunion est fournie en annexe I.

Les principaux objectifs de la RC étaient: informer les BC et les AM, les ONS et les autorités de réglementation et de surveillance financière (RSA) des pays membres de l'OCI sur le Projet de SESRIC relatif à l'élaboration d'une base de données de l'industrie financière islamique, et enfin recueillir les commentaires des représentants des parties prenantes.

Les participants ont discuté la feuille de route stratégique et le cadre conceptuel proposés pour la construction d'une base de données de la finance islamique de l'OCI par le SESRIC à travers une série de questions qui a été conçue pour favoriser les débats et les échanges de vues sur le projet de document de conclusions de la réunion pour l'examen des parties prenantes concernées et également les membres de l'OIC-StatCom lors de la septième session.

À la fin des délibérations, les participants de la réunion consultative se sont entendus sur les recommandations et conclusions suivantes :



1. *Tenant à remercier sincèrement* le SESRIC pour la chaleureuse hospitalité et le Bangladesh, l'Iran, la Jordanie, le Koweït, la Turquie, les Émirats arabes unis, CIBAFI, IFSB, IRTI, DSNU et la Banque mondiale pour leurs remarquables présentations, **ont exprimé** leur enthousiasme pour favoriser l'interaction dans le domaine des statistiques de la Finance Islamique.
2. *Gardant à l'esprit* le mandat du SESRIC comme l'organe responsable et coordonnateur des activités statistiques connexes dans la structure de l'OCI, **ont salué** la volonté du SESRIC d'accueillir la base de données de l'industrie financière islamique de l'OCI au niveau des pays et sa volonté de collaborer avec tous les acteurs nationaux et internationaux.
3. *Soulignant la nécessité urgente* de statistiques de la finance islamique, **ont apprécié** les efforts du SESRIC pour **la version préliminaire des descriptifs de projet sur le développement de la base de données de l'industrie financière islamique** qui sera envoyée aux participants pour obtenir les derniers commentaires et réactions avant la publication officielle.
4. *Se félicitant* des efforts du SESRIC pour la conception et la diffusion de **l'Enquête sur le projet de base de données de l'industrie financière islamique** pour les pays membres de l'OCI (Enquête IBFStat disponible sur : <http://www.sesric.org/activities-announcements-detail.php?id=397>), **Invite** tous les parties prenantes nationales pour faciliter l'achèvement de l'Enquête IBFStat pour être en mesure d'identifier les organismes responsables dans ce domaine.
5. *Accordant une attention particulière au* manque d'informations statistiques systématiques et fiables au niveau de pays, **ont souligné** l'importance d'adhérer à une bonne méthodologie et de modèles standardisés convenus par les pays membres pour la collecte et la diffusion des statistiques sur le secteur bancaire et financier islamique. À cet égard, le SESRIC est **prié** d'assurer une coordination avec les intervenants internationaux y compris CIBAFI, IFSB, FMI, IRTI et DSNU et la Banque mondiale pour introduire une série **d'indicateurs prioritaires et de modèles normalisés** conformément à la méthodologie actuellement disponibles et les documents d'orientation.
6. *Ayant reconnu l'importance* d'établir un **conseil consultatif** et **des équipes techniques** pour la gouvernance et la mise en œuvre du projet, a encouragé le SESRIC à prendre les mesures nécessaires pour recevoir des candidatures de bénévoles / pro bono de la part des parties prenantes nationales et internationales.
7. *Notant* l'importance de l'appartenance de ce projet par les parties prenantes nationales, **ont demandé** aux pays membres de l'OCI de désigner **(un /des) point(s) focal (aux)** au sein de leurs organismes respectifs qui sera / seront chargé(es) de faciliter la circulation de l'information et de données jusqu'à la fin d'octobre 2017 au SESRIC.
8. *Considérant* le coût de la duplication des efforts et des ressources humaines et financières limitées, **ont encouragé** toutes les organisations internationales pertinentes de discuter les

possibilités de **coopération et de collaboration** pour renforcer les synergies en vue d'appuyer le projet sur le développement de la base de données de l'industrie financière islamique pour les pays membres de l'OIC.

9. *Tenant compte* de l'importance stratégique de l'industrie financière islamique, **ont recommandé** au SESRIC de sensibiliser pour conserver la question des statistiques bancaires et financiers islamiques dans l'ordre du jour des réunions des instances de l'OIC et en menant des activités de renforcement des capacités et d'instaurer les meilleures pratiques/ plates-formes d'échange de la connaissance dans les domaines de l'alphabétisation statistique et les statistique de l'industrie financière islamique.

### 4.3. Enquête sur le projet de « l'élaboration de la base de données sur l'industrie financière islamique des pays membres de l'OIC »

#### 4.3.1 Contexte

Dans le cadre du projet lié au développement de base de données sur l'industrie financière islamique des pays membres de l'OIC, le SESRIC a conçu un sondage pour diagnostiquer l'orientation actuelle des pays dans la collecte, la compilation et la diffusion des données de la finance islamique et les défis et les besoins de l'OIC pays en termes de statistiques financières islamiques et la diffusion de cette enquête aux ONS, BC et MA des pays de l'OIC. Ces autorités nationales sont encouragées à fournir leurs réponses, en consultation avec les autres autorités de réglementation et de surveillance financière dans le pays responsable des statistiques financières islamiques.

L'enquête est composée de quatre parties :

La première partie intitulée "**Introduction**" a surtout pour objet de demander aux répondants de fournir des renseignements généraux au sujet de leur établissement, le département responsable des données de la finance islamique et les points focaux répondant à l'enquête.

Dans la partie 1, "**Diagnostiques au niveau des pays**", l'enquête comprend 20 questions visant à identifier les organismes responsables pour la collecte des données, la compilation et la diffusion dans les secteurs de l'industrie financière islamique ;

- Banques islamiques
- Marchés de capitaux islamiques
- Gestion d'actifs islamiques
- Takaful (Assurance islamique)
- Institutions financières islamiques non bancaires

En outre, la taille totale et la taille de chaque secteur, la structure de l'industrie financière islamique, et les questions réglementaires et macroprudentielles sont également invitées à représenter l'image du pays concernant le système financier islamique.

Dans la partie 2 intitulée "**La collecte et la compilation des données, et les pratiques de divulgation dans les pays de l'OCI**", on a demandé aux répondants de fournir des renseignements détaillés sur chaque secteur financier au sujet des cadres distincts pour les sociétés financières islamiques dans le système financier actuel, et la pertinence et la présentation de la collecte de données, la compilation et la diffusion au sein du secteur.

La partie 3 intitulée "**Évaluation des besoins de renforcement des capacités dans le secteur bancaire et les statistiques financières islamiques**" demande aux répondants de citer les capacités globales et les besoins de leurs institutions dans le domaine des statistiques financières islamiques, et également les organisations régionales et internationales avec lesquelles ils coopèrent actuellement ou reçoivent de la consultation en termes des statistiques financières islamiques relatives à chaque secteur financier.

L'équipe de projet au SESRIC tient à remercier tout particulièrement les offices nationaux de statistiques, les banques centrales et les autorités monétaires, les autorités de marchés capitaux et d'autres autorités de réglementation et de surveillance financière des pays membres de l'OCI pour leur précieuse contribution de partager leurs informations sur la finance islamique les pratiques de production des données dans le cadre de l'Enquête sur le projet : "Élaboration de la base de données de l'industrie financière islamique pour les pays membres de l'OCI".

#### 4.3.2 Statut d'achèvement de l'enquête

En date du 16 avril 2018, **42** autorités nationales de **29** pays membres de l'OCI ont répondu au sondage ; *Bahreïn, Bangladesh, Brunei, Tchad, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Guinée, Jordanie, Indonésie, Iran, Irak, Koweït, Kirghizistan, Liban, Malaisie, Maldives, Maroc, Mauritanie, Nigeria, Oman, Pakistan, Palestine, Qatar, Arabie saoudite, Sénégal, Suriname, Turquie et EAU.*

Le principal groupe de répondants vient des banques centrales et autorités monétaires (BC et AM) avec un nombre total de **18** répondants. En ce qui concerne le nombre de réponses, le groupe suivant vient des Offices nationaux de statistiques (ONS) avec un nombre total de **13** établissements et le reste **6** institutions viennent des autorités de marchés capitaux et 3 ministères d'exécution, 1 Autorité de surveillance et de réglementation des banques et 1 bourse qui sont responsables des données financières islamiques applicables à des secteurs spécifiques.



Selon les communications établies avec les autorités nationales, le SESRIC a été notifiée par le Bureau des statistiques de l'*Ouganda* (UBOS) que la finance islamique vient juste d'être proposée en Ouganda. Ils ne disposent donc d'aucune information en la matière. D'autre part, les pays membres (en particulier 2 pays membres de l'OCI dont *Azerbaïdjan, Kazakhstan*) ont besoin de plus de temps pour envoyer un questionnaire rempli. Pour cette raison, l'analyse des résultats de l'enquête est limitée uniquement à l'information reçue de 41 institutions financières de 28 pays de l'OCI dont le nombre de réponses à l'enquête complète a atteint 18 pays qui ne peuvent pas être considérés comme un nombre suffisant pour la représentation statistique des pays de l'OCI en tant que groupe.

### 4.3.3 Analyse de l'enquête

#### 4.3.3.1 Diagnostiques réalisées au niveau des pays

**La partie 1** de l'enquête a soulevé la question sur les pratiques actuelles des pays, les organismes responsables de la collecte, la compilation et la diffusion des données de la finance islamique pour chacun secteur à savoir le système bancaire islamique, marchés capitaux, l'assurance (takaful), et les institutions financières non bancaires, les défis et les facteurs de prévention de la collecte, la compilation et la diffusion de données sur les statistiques des services bancaires et financiers islamiques . Les pays en outre aimeraient avoir leurs opinions sur l'importance et la nécessité de développement d'un pays-agrégé au niveau de la base de données de l'industrie financière islamique. La taille de l'ensemble des actifs du secteur financier ainsi que la taille totale du secteur de la finance islamique et les actifs du secteur bancaire islamique, le ratio respectif au PIB, la répartition relative des actifs du secteur financier entre les segments sont les questions relatives aux données financières du pays. D'autres questions structurelles et réglementaires relatives à tous les secteurs de la finance islamique ont également été nécessaires. Enfin, l'importance systémique de la finance islamique par rapport aux finances et aux récentes développements qui ont eu lieu dans le pays en termes de l'industrie financière islamique au cours des 5 dernières années a été également nécessaire. On trouvera en annexe la structure complète de la partie 1 et d'autres parties de l'enquête.

**Tableau 3.1 État actuel de la collecte, la compilation et la diffusion des données dans les pays membres**

	# OUI	# NON
<b>Votre pays collecte-t-il, compile-t-il et diffuse-t-il des données sur les statistiques bancaires et financières islamiques?</b>	<b>23</b>	<b>5</b>

Comme le montrent le *tableau 3.1* ci-dessus, **23** des 29 pays répondants ont déclaré qu'ils rassemblent, compilent et diffusent les données de la finance islamique. Ces pays sont *Bahreïn, Bangladesh, Brunéi, Côte d'Ivoire, Jordanie, Indonésie, Iran, Irak, Jordanie, Koweït, Kirghizistan, Liban, Malaisie, Mauritanie, Nigeria, Oman, Pakistan, Palestine, Qatar, Arabie saoudite, Sénégal, Turquie et EAU*. Alors que **5** pays à savoir le *Tchad, Égypte, Gabon, Guinée, les Maldives et le Maroc* ont répondu qu'ils ne réussissent pas du tout à recueillir des données, le *Suriname* n'a pas répondu à cette question et sous-questions comme ils ont déclaré qu'en ce moment il n'existe aucune institution financière islamique dans le pays.

Selon les réponses reçues à la question "*Est-ce que votre pays recueille, compile et diffuse des données sur les statistiques des services bancaires et financiers islamiques?*", à l'exception de l'Irak et la Turquie, tous les répondants qui ont répondu par l'affirmatif ont déclaré que le principal organe responsable de la collecte, la compilation et la diffusion des données sur les statistiques des services bancaires est *la banque centrale ou de l'Autorité monétaire* dans le pays. Le Liban a souligné que, la banque centrale ne diffuse pas les données. Comme l'indique la réponse de l'Indonésie, la compilation et la diffusion sont faites par l'autorité de réglementation et de surveillance. D'autre part, La Banque du Bangladesh et la Banque d'Indonésie sont seulement responsables de la collecte des données, mais pas la compilation et la diffusion. En revanche, au Bangladesh, l'Irak, la Jordanie et la Palestine, les ONS sont également responsables de l'ensemble du processus de production des données. Le Ministère des Finances et de la Planification de la Côte d'Ivoire et le ministère de l'Économie et des Finances du Sénégal sont également les organes responsables de la production de données bancaires islamiques. D'autre part, le secteur privé joue également un rôle dans la collecte de données bancaires islamiques en particulier au Koweït

*Tableau 3.2. Agences responsables de la collecte, la compilation/le traitement et la diffusion des données sur les banques islamiques*

	BC et AM	ONS	RSA	Ministère de l'Économie et des Finances	Secteur privé
<i>Collecte</i>	21	3	1	2	1



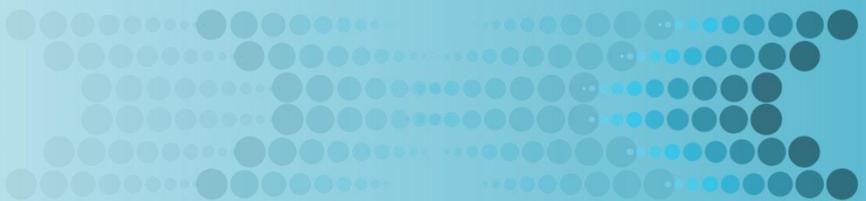
<b>Compilation</b>	21	4	2	2	1
<b>Diffusion</b>	20	4	2	2	1

\* Le total peut ne pas s'ajouter au nombre total de pays ayant répondu à l'enquête étant donné que plus d'une institution participe à la collecte / diffusion ou au traitement des données.

Selon les commentaires reçus des répondants, la principale agence de collecte, de compilation / traitement et de diffusion des données sur le marché des capitaux islamiques est principalement constituée des CMA avec un nombre total de **8**. Ce nombre comprend une bourse de valeurs qui est la Muscat Securities Market d'Oman. Après les CMA, **5** banques centrales et autorités monétaires ont également répondu qu'elles recueillaient, rassemblaient et diffusaient les données du secteur. L'OJK d'Indonésie et l'ONS de la Jordanie ont déclaré qu'ils jouent également un rôle dans les statistiques des marchés de capitaux islamiques. Pareil au système bancaire islamique, le ministère des Finances et de la Planification de la Côte d'Ivoire et du ministère de l'Économie et des Finances du Sénégal ont répondu qu'ils s'occupent des statistiques des marchés des capitaux islamiques en collaboration avec la BCEAO (Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest) et la CREMPF (Union Monétaire Ouest Africaine).

**Tableau 3.3. Agences responsables de la collecte, la compilation/le traitement et la diffusion des données sur les marchés des capitaux islamiques**

	<b>CMA ou Bourse de valeurs</b>	<b>BC &amp; MA</b>	<b>RSA</b>	<b>ONS</b>	<b>Ministère de l'Économie et des Finances</b>	<b>Autre</b>
<b>Collecte</b>	8	5	1	1	2	1
<b>Compilation</b>	7	5	1	1	2	1
<b>Diffusion</b>	7	5	1	-	2	1



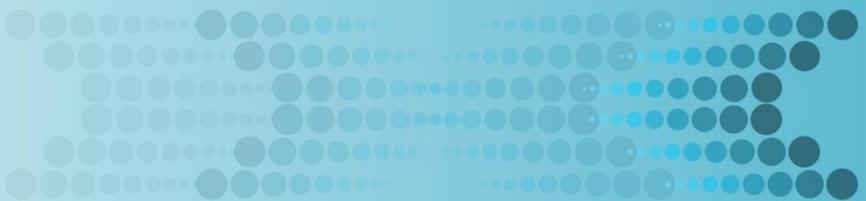
\* *Le total peut ne pas s'ajouter au nombre total de pays ayant répondu à l'enquête étant donné que plus d'une institution participe à la collecte / diffusion ou au traitement des données.*

Concernant la collecte des données, la compilation et la diffusion des données sur **la gestion des actifs islamiques**, la majorité des pays qui ont répondu positivement ont déclaré que l'organe responsable est l'Autorité des marchés financiers dans le pays. En ce qui concerne la pratique pertinente dans le secteur **Takaful**, le Bangladesh, l'Iran, le Liban, la Turquie et les Émirats Arabes Unis disposent des autorités de surveillance des assurances qui rassemblent, compilent et diffusent les données alors qu'en Jordanie, au Koweït et au Sénégal les ministères ou directions au sein des ministères concernés sont responsables des données sur l'assurance islamique. Les ONS de la Jordanie et de la Palestine ont noté qu'ils s'occupent des données de Takaful. Comme pour **les institutions financières non bancaires islamiques**, des banques centrales et autorités monétaires de 9 pays ont déclaré qu'ils sont responsables de l'exploitation des données pertinentes. Dans 4 pays, les CMA sont les organismes gouvernementaux en charge des données alors qu'au Bangladesh et en Indonésie les RSA financières sont responsables, au Sénégal, le ministère de tutelle et en Jordanie l'ONS est responsable.

Les participants ont fourni leurs commentaires en ce qui concerne les **questions sur les facteurs stimulant et/ou entravant** rencontrés lors de la collecte des données des services bancaires et financiers islamiques par l'évaluation de chaque article listé dans les questions de l'échelle de Likert . La plupart des réponses "**très important**" et "**important**" étaient principalement axées sur les éléments suivants :

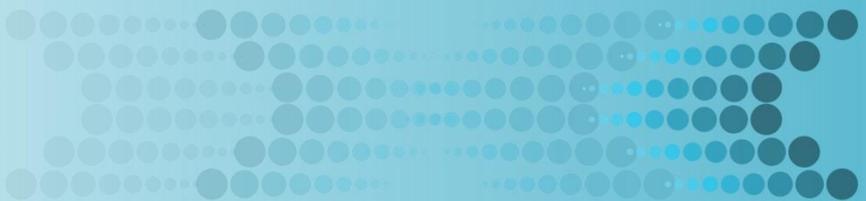
- Manque de connaissances méthodologiques des ressources humaines en termes de cadre statistique des finances islamiques (*du point de vue qualité*)
- Manque de connaissances méthodologiques des ressources humaines en termes de cadre statistique des finances islamiques (*du point de vue qualité*)
- L'absence ou l'inadaptation d'infrastructures informatiques

La majorité des répondants jugent nécessaire d'élaborer une base de données agrégée au niveau des pays dans le secteur de la finance islamique parmi les pays membres de l'OCI **35** pays membres ont convenu qu'il est nécessaire de développer une telle base de données en fournissant des raisons sous-jacentes, tandis que **5** pays ont répondu que son élaboration n'était pas nécessaire. Le tableau suivant fournit une liste des réponses pour déduire les fondements sous-entendus

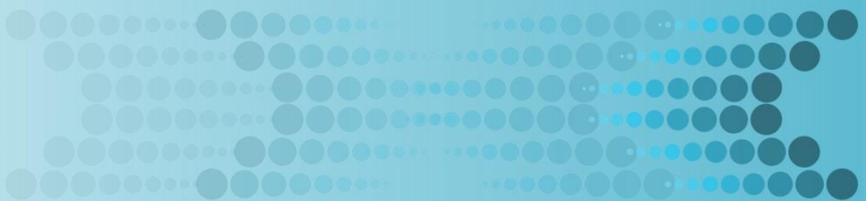


*Tableau 3.4. Les raisons sous-jacentes des pays répondants sur la nécessité d'élaborer une base de données agrégée du secteur de la finance islamique parmi les pays membres de l'OCI?*

<b>PAYS</b>	<b>RÉTROACTION</b>
<b>BAHREIN (BC)</b>	Elle fournira des données et des mesures unifiées
<b>BANGLADESH (BC)</b>	La base de données nous aidera à augmenter les données sur les banques islamiques au niveau national
<b>BANGLADESH (CMA)</b>	Elle nous permettra de promouvoir la finance islamique
<b>BRUNEI (AM)</b>	Faire une comparaison et établir des critères de références avec les membres principaux de l'OCI
<b>TCHAD (ONS)</b>	Une agrégation des données au niveau national dans le secteur de la finance islamique entre les pays membres de l'OCI permettra de mesurer sa contribution et son efficacité dans le financement du développement parallèlement à la finance conventionnelle.
<b>INDONESIE (ONS)</b>	La base de données financière islamique peut être comparée parmi les pays membres de l'OCI et peut également montrer le rôle des services financiers islamiques des pays de l'OCI dans l'économie mondiale
<b>IRAN (BC)</b>	Elle fournit certaines connaissances sur les pays de la section de la finance islamique ce qui est important pour les études de la finance islamique
<b>IRAN (CMA)</b>	Nous croyons qu'une base de données agrégée au niveau national sur la finance islamique peut harmoniser différentes catégories de données qui peuvent conduire à une source de données complète au niveau national ce qui permet d'éviter les données trompeuses publiées dans les pays membres de l'OCI



<b>JORDANIE (SE)</b>	Oui, il est nécessaire de compiler ces données sous la forme d'une base de données pour connaître le développement de la finance islamique dans les États membres et s'il existe des opportunités d'investissement dans ces derniers. Il est aussi nécessaire de fournir des informations historiques aux fins de recherche scientifique
<b>LIBAN (BC)</b>	Le développement d'une base de données agrégée au niveau national du secteur de la finance islamique entre les pays membres de l'OCI est important quand il s'agit de comparer et harmoniser les efforts.
<b>MALAISIE (BC)</b>	La finance islamique grandit et devient de plus en plus importante sur le plan systémique
<b>MALAISIE (CMA)</b>	La base de données agrégée au niveau national est utile pour mesurer le développement de la finance islamique
<b>MALDIVES (MA)</b>	Elle serait extrêmement utile en tant que mesure de comparaison entre les pays
<b>MAURITANIE (BC)</b>	Un accès plus efficace à l'information
<b>MAROC (ONS)</b>	Le développement d'une base de données sur le secteur de la finance islamique est d'une grande importance et permet d'informer les décideurs, de suivre ce secteur à temps et d'intervenir en cas de besoin.
<b>NIGERIA (ONS)</b>	Comparaison, évaluation et suivi
<b>PAKISTAN (CMA et BC)</b>	Cette base de données est nécessaire pour analyser certaines dynamiques du secteur de la finance islamique dans les pays membres de l'OCI, ce qui aidera également à mener une analyse comparative.

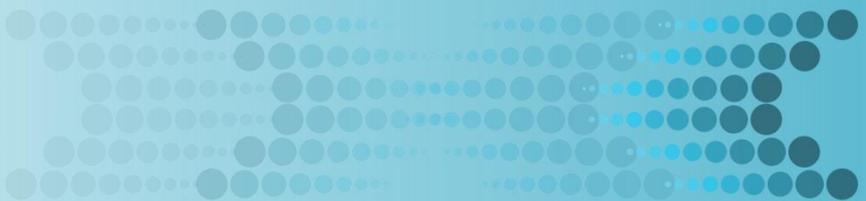


<b>TURQUIE</b>	Elle permet une analyse de comparabilité entre les secteurs financiers islamiques des pays membres de l'OIC.
<b>ÉAU (BC)</b>	Le potentiel de croissance du secteur financier islamique dans les pays de l'OIC et son importance croissante dans le système financier mondial
<b>ÉAU (ONS)</b>	La croissance rapide du secteur de la finance islamique dans le pays de l'OIC et son importance croissante dans le système financier mondial

La plupart des personnes interrogées ont accordé une grande importance à la collecte, la compilation et la publication des données au niveau national de chaque sous-secteur de la finance islamique. Le tableau 3.4 ci-dessous montre que la production de données financières islamiques est une nécessité et un devoir pour les pays non seulement pour le secteur bancaire islamique mais aussi pour les autres secteurs.

*Tableau 3.5 Niveau d'importance donnée à la collecte, la compilation et la diffusion des données des institutions financières islamiques (IFI)*

<b>SECTEUR</b>	<b># Très important</b>	<b># Important</b>	<b># Ni important ni sans importance</b>	<b># Sans importance</b>	<b># Aucune importance du tout</b>
<b>Banques islamiques</b>	28	7	1	1	1
<b>Marchés de capitaux islamiques</b>	18	10	2	2	2
<b>Gestion d'actifs islamiques</b>	17	12	1	2	1
<b>Takaful</b>	20	13	0	1	1
<b>Institutions financières</b>	22	9	0	3	1



<b>islamiques non bancaires</b>					
---------------------------------	--	--	--	--	--

À l'instar des autres sous-sections, les chiffres suivants ont été demandés pour avoir un aperçu du secteur bancaire islamique au niveau national.

- La taille du total des actifs du secteur financier dans le pays à compter de la dernière année disponible en dollars américains courants.
- Le rapport entre le total des actifs du secteur financier et le PIB à partir de la dernière année disponible.
- Répartition relative des actifs du secteur financier entre les segments (en % du total des actifs du secteur financier).
- La taille du total des actifs du secteur de la finance islamique dans le pays à compter de la dernière année disponible en dollars américains courants.
- La taille du total des actifs du secteur bancaire islamique à compter de la dernière année disponible en dollars américains courants.

Cependant, les réponses données aux questions ci-dessus ne permettent pas d'avoir des données agrégées en raison du manque de cohérence des années et des valeurs surtout lorsqu'elles sont fournies par plus d'une institution pour un pays.

Afin d'avoir un aperçu sur un autre aspect de l'industrie de la finance islamique, *le statut juridique des institutions financières islamiques* a été demandé et la question a été de savoir s'il existe une loi spécifique appliquée ou bien si la même loi et règlements sont pris en considération pour les institutions financières islamiques. Les réponses diffèrent et plus d'une réponse est donnée parfois dans certains pays en fonction des différents secteurs de l'industrie de la finance islamique. **9** pays membres ont répondu qu'il existe une loi spécifique qui s'applique uniquement aux institutions financières islamiques. D'autre part, **14** pays membres appliquent la même loi valable pour toutes les institutions financières du pays. Toutefois, dans **18** pays membres, la même loi régissant les institutions financières conventionnelles est appliquée, mais il existe différentes réglementations pour les institutions financières islamiques. De plus, **2** pays ont déclaré qu'il existe d'autres statuts juridiques non mentionnés ci-dessus.

*Tableau 3.6 Statut légal des institutions financières islamiques*

<i>Statut juridique</i>	<i>Pays</i>	<i>Nombre de pays de l'OCI</i>
<b>Une loi spécifique s'applique aux institutions financières islamiques</b>	Brunei, Indonésie (ONS), Iran, Jordanie, Malaisie (BC), Oman, Pakistan, Émirats arabes unis (ONS)	9
<b>La même loi et la même réglementation régissant les institutions financières conventionnelles est appliquée</b>	Bangladesh (CMA), Brunei, Côte d'Ivoire, Irak, Kirghizistan, Pakistan, Palestine, Qatar, Arabie Saoudite, Émirats arabes unis (BC)	14
<b>La même loi est appliquée dans les institutions financières conventionnelles, mais il existe différentes réglementations pour les institutions financières islamiques</b>	Bahreïn, Bangladesh (BC & ONS), Brunéi, Indonésie (BC & ONS), Jordanie (SE), Liban, Malaisie (RMR), Maldives, Maroc, Nigéria, Pakistan, Qatar, Sénégal, Turquie, Émirats Arabes Unis (CB)	18
<b>Autres statuts juridiques non mentionnés ci-dessus</b>	Jordanie, Koweït	2

En ce qui concerne l'environnement structurel de l'industrie de la finance islamique dans le pays, le nombre total d'établissements bancaires islamiques à la fin de 2015 a été demandé dans deux catégories; nombre total de banques islamiques à part entière et nombre total de guichets bancaires islamiques. Alors que **21** sur 29 pays ont **157 banques islamiques à part entière** dans l'industrie, **14** pays ont **121 guichets bancaires islamiques** dans leurs systèmes financiers. Bien qu'ils aient au moins une banque islamique à part entière dans le pays, les pays suivants n'ont pas de guichets bancaires islamiques disponibles dans leurs systèmes financiers: *Bangladesh, Brunei, Irak, Jordanie, Liban, Nigéria, Qatar, Sénégal et Turquie*. Au contraire, le Tchad, la Côte d'Ivoire et le Kirghizistan ont au moins un guichet bancaire islamique mais aucune banque islamique à part entière n'est disponible dans leur architecture

financière. À la fin de 2015; *L'Égypte, le Gabon, la Guinée, le Maroc et le Suriname* n'avaient pas d'institution financière islamique dans leurs systèmes.

#### *4.3.3.2 Évaluation des besoins de renforcement des capacités sur les statistiques bancaires et financières islamiques*

##### *a. Coopération avec les organisations internationales en matière de renforcement de capacités et de consultation*

Dans la dernière section de l'enquête, les pays ont été interrogés sur les besoins et les capacités en termes de statistiques bancaires et financières islamiques liées aux banques islamiques, aux marchés de capitaux, à la gestion d'actifs, aux institutions financières takaful et non bancaires.

La première sous-section est consacrée à la coopération et à la consultation avec les organisations régionales / internationales. Les réponses ont révélé qu'il existe une collaboration significative avec les partenaires internationaux dans le domaine des *banques islamiques* puisque 19 institutions ont indiqué qu'elles avaient coopéré ou reçu des consultations contrairement aux 15 autres institutions restantes. Dans les autres secteurs, près des deux tiers des répondants ont répondu qu'ils n'avaient pas de relation avec les parties prenantes concernées au niveau international. Cela implique qu'il est nécessaire de sensibiliser l'opinion internationale aux secteurs des marchés de capitaux islamiques, de la gestion d'actifs, des institutions financières takaful et non bancaires.

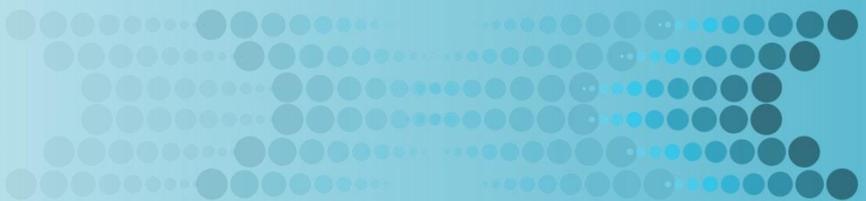
Les organisations suivantes sont indiquées dans les réponses (classées par ordre alphabétique selon les acronymes):

1. l'Organisation de comptabilité et d'audit pour les institutions financières islamiques (AAOIFI)
2. Association des institutions nationales de financement du développement dans les pays membres de la BID (ADFIMI)
3. Fonds monétaire arabe (AMF)
4. Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation de coopération islamique (COMCEC)
5. Association internationale des contrôleurs d'assurance (IAIS)
6. Le Conseil des services de finance islamique (IFSB)
7. Banque islamique de développement (BID)
8. Fonds monétaire international (FMI)
9. Académie Internationale de Recherche sur la Charia pour la Finance Islamique (ISRA)
10. Centre de recherches statistiques économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)
11. Organisation des Nations Unies (ONU)
12. Banque mondiale (BM)

***b. Besoins de renforcement des capacités des institutions répondantes***

Les résultats globaux de l'enquête et les réponses spécifiques à la question «Votre pays / institution a-t-il/elle BESOIN de renforcement des capacités dans le secteur de la finance islamique ci-dessous?» Indiquent qu'il existe un besoin évident de renforcement des capacités des institutions en données financières islamiques en matière de collecte, collation et diffusion dans tous les secteurs de la finance islamique.

<b>Votre pays / institution a-t-il/elle BESOIN d'un renforcement des capacités dans le secteur de la finance islamique ci-dessous?</b>	<b>Si OUI, sur quels sujets?</b> <i>(Les sujets offerts sont regroupés sous un thème général. (Les chiffres entre parenthèses présentent le nombre d'institutions qui peuvent fournir un cours sur le sujet)</i>
<b><i>Banques islamiques</i></b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Programmes généraux de renforcement des capacités en matière de la finance et des banques islamiques <b>(14)</b></li> <li>2. Pratiques de gestion des données comptables et de finance islamique <b>(5)</b></li> <li>3. Pratiques réglementaires et de supervision <b>(4)</b></li> <li>4. Les équivalents des banques islamiques dans le système conventionnel <b>(3)</b></li> </ol>
<b><i>Marchés de capitaux islamiques</i></b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Programmes généraux de renforcement des capacités sur les marchés de capitaux islamiques<b>(10)</b></li> <li>2. Les équivalents de la finance et des banques islamiques dans le système conventionnel <b>(4)</b></li> <li>3. Pratiques de gestion des données comptables et d'assurance islamique <b>(1)</b></li> <li>3.</li> </ol>
<b><i>Gestion d'actifs islamiques</i></b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Programmes généraux de renforcement des capacités sur la gestion d'actifs islamiques<b>(9)</b></li> <li>2.</li> <li>2. Les équivalents de la finance et des banques islamiques dans le système conventionnel <b>(4)</b></li> <li>3. Pratiques de gestion des données comptables et de finance islamique <b>(1)</b></li> <li>4. Pratiques réglementaires et de supervision <b>(1)</b></li> </ol>
<b><i>Takaful (Assurance islamique)</i></b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Programmes généraux de renforcement des capacités en ce qui concerne le Takaful <b>(10)</b></li> <li>2. Pratiques de gestion des données comptables et d'assurance islamique <b>(4)</b></li> <li>3. Les équivalents de la finance et des banques islamiques dans le système conventionnel <b>(3)</b></li> <li>4. Pratiques réglementaires et de supervision <b>(1)</b></li> </ol>
<b><i>Institutions financières non bancaires islamiques</i></b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Programmes généraux de renforcement des capacités en matière des institutions financières non bancaires <b>(8)</b></li> <li>2. Pratiques de gestion des données comptables et de finance islamique <b>(2)</b></li> <li>3. Les équivalents de la finance et des banques islamiques dans le système conventionnel <b>(2)</b></li> </ol>



	4. Pratiques réglementaires et de supervision (2)
--	---

*c. Prestataires de renforcement de capacités et les questions respectives parmi les institutions répondantes*

Bien qu'il existe un besoin parmi les producteurs de statistiques sur la finance islamique pour une meilleure gestion des données du secteur de la finance islamique, certaines institutions sont prêtes à partager et transférer leurs connaissances et leur expertise sur les sujets suivants:

<b>Votre pays / institution peut-il FOURNIR un renforcement des capacités (formation) dans le secteur de la finance islamique ci-dessous?</b>	<b>Si OUI, sur quels sujets?</b> <i>(Les sujets offerts sont regroupés sous un thème général. Les chiffres entre parenthèses présentent le nombre d'institutions qui peuvent fournir un cours sur le sujet)</i>
<i><b>Banques islamiques</b></i>	1. Programmes généraux de renforcement des capacités des banques islamiques(6) 2. Les équivalents de la finance et des banques islamiques dans le système conventionnel (2) 3. Pratiques réglementaires et de supervision (4)
<i><b>Marchés de capitaux islamiques</b></i>	1. Programmes généraux de renforcement des capacités sur les marchés de capitaux islamiques(4) 2. Les équivalents des marchés de capitaux islamiques dans le système conventionnel (1) 3. Pratiques réglementaires et de supervision (1)
<i><b>Gestion d'actifs islamiques</b></i>	1. Programmes généraux de renforcement des capacités sur la gestion d'actifs islamiques(2) 2. Les équivalents de la finance et des banques islamiques dans le système conventionnel (2)
<i><b>Takaful (Assurance islamique)</b></i>	1. Programmes généraux de renforcement des capacités en ce qui concerne le Takaful (4) 2. Pratiques de gestion des données comptables et d'assurance islamique (2) 3. Pratiques réglementaires et de supervision (1)
<i><b>Institutions financières non bancaires islamiques</b></i>	1. Programmes généraux de renforcement des capacités en matière des institutions financières non bancaires (3) 2. Les équivalents de la finance et des banques islamiques dans le système conventionnel (2)

## 5. Activités en cours

Conformément aux recommandations et conclusions de la réunion consultative, les points focaux ont été sollicités par le Secrétariat auprès des parties prenantes nationales et

internationales de renforcer la communication et la collaboration pour le développement de la base de données dans les phases ultérieures.

Comme une première tentative de construction de la base de données, les indicateurs sur la taille et la structure de l'industrie financière islamique qui comprend le nombre de banques islamiques, le nombre de succursales bancaires, le nombre de bureaux de banques islamiques, le nombre d'employés et le nombre de guichets automatiques sont intégrés dans la base de données OICStat dans la catégorie "Banque et Finance Islamique" nouvellement créée et disponible pour 16 pays récupérés à partir de différentes sources nationales et internationales telles que l'IFSB et les publications des banques centrales et autorités monétaires des pays de l'OCI essentiellement. En outre, d'autres indicateurs sur les réserves totales et le total du financement / passif sont collectés et peuvent être téléchargés de la base de données OICStat.

En outre, les indicateurs sur le système financier islamique tels que l'adéquation du capital, la qualité des actifs, les revenus, etc. sont collectés et analysés pour être inclus dans la base de données.

## **6. La voie à suivre**

Le Secrétariat de la StatCom de l'OCI s'efforce d'augmenter la disponibilité de plus d'indicateurs qui sont liés à l'industrie bancaire et financière islamique en effectuant une analyse approfondie des données divulguées aux niveaux national et international pour l'étalonnage.

Sur la base des commentaires sur les besoins et capacités des institutions figurant dans les réponses à l'enquête, des activités de renforcement des capacités statistiques seront planifiées pour renforcer les capacités institutionnelles et humaines en organisant des cours de courte durée, des visites d'étude, des missions techniques et plateformes de partage des meilleures pratiques / savoir-faire dans les domaines de l'alphabétisation statistique et des données de finance islamique.

En collaborant avec diverses parties prenantes aux niveaux national et international, comme le Groupe de travail inter-secrétariat sur les comptes nationaux (ISWGNA) sur la finance islamique initié par la DSNU avec la participation d'autres parties prenantes nationales, régionales et internationales pertinentes, le Secrétariat suit les développements dans le domaine des statistiques financières islamiques et renforce la synergie pour améliorer la qualité des données de la finance islamique et une infrastructure solide pour une meilleure production et diffusion des données.

**Annexe I: Liste des participants à la réunion consultative**

<b>PAYS ou INSTITUTION</b>	<b>Prénom NOM</b>	<b>TITRE</b>	<b>INSTITUTION</b>
<b>BANGLADESH</b>	M. Mohammad Abdul Kadir MIAH	<i>Directeur (FA &amp; MIS)</i>	Bureau de la Statistiques du Bangladesh
<b>INDONESIÉ</b>	M. Jardine Ariena HUSMAN	<i>Directeur adjoint du Département de la Charia'a économique et financière</i>	Banque Indonésie
<b>IRAN</b>	M. Aidin Alizade PARVIN	<i>Cadre supérieur du département de l'évaluation de la solidité bancaire</i>	Banque Centrale de la République Islamique d'Iran
<b>IRAN</b>	M. Meysam HAMEDI	<i>Directeur du Groupes d'instruments et des marchés financiers/ Centre de recherches, de développement et d'études islamiques</i>	Organisation des 'Securities and Exchange'
<b>IRAN</b>	M. Zainar AHMADI	<i>Chef de groupe d'analyse économique et des risques</i>	Organisation des 'Securities and Exchange'
<b>JORDANIE</b>	M. Hussam Tawfiq Ali AL OWAISY	<i>Inspecteur de banque,</i>	Banque centrale de la Jordanie



		<i>Département de supervision bancaire</i>	
<b>KOWEIT</b>	Dr Mahmoud BUSHEHRI	<i>Directeur du département du développement de la recherche et des marchés de capitaux</i>	Autorité des marchés de capitaux
<b>KOWEIT</b>	Mme. Mariam Hasan AHMAD	<i>Analyste principale des statistiques</i>	Bureau Central de Statistiques
<b>PAKISTAN</b>	M. Ghulam Muhammad ABBASI	<i>Directeur du département des banques islamiques</i>	Banque d'État du Pakistan
<b>QATAR</b>	Mme. Fatma Khalaf Ali ALBOAINIAN	<i>Chef de service des statistiques économiques sectorielles, département des statistiques économiques et des comptes nationaux</i>	Ministère de la Planification, du Développement et de la Statistique
<b>ARABIE SAOUDITE</b>	M. Ahmad ALJEBREEN	<i>Directeur du Centre des statistiques et d'information</i>	Agence monétaire de l'Arabie Saoudite
<b>TURQUIE</b>	M. Abdurrahman ÇETİN	<i>Chef du département d'exécution</i>	Agence de supervision et de réglementation bancaire



<b>TURQUIE</b>	M. İlker KOÇ	<i>Spécialiste principale en services bancaires</i>	Agence de supervision et de réglementation bancaire
<b>TURQUIE</b>	M. Erhan AKKAYA	<i>Spécialiste assistant</i>	Banque centrale de la République de Turquie
<b>TURQUIE</b>	M. Aydın YABANLI	<i>Directeur adjoint</i>	l'Association des banques participatives de la Turquie
<b>TURQUIE</b>	M. Nihat GÜMÜŞ	<i>Professeur assistant</i>	Université Ibn Haldun
<b>EAU</b>	M. Khalid Omar AL KHARJI	<i>Gestionnaire principal du département de la supervision bancaire</i>	Banque centrale de l'EAU
<b>EAU</b>	M. Sujil Madathiparambil ANTONY	<i>Cadre supérieur, Production statistique</i>	Banque centrale de l'EAU
<b>CIBAFI</b>	M. Siddiq Ahmed SYED	<i>Économiste chargé de recherche, Affaires réglementaires et de recherche</i>	Conseil général des banques et des institutions financières islamiques
<b>IFSB</b>	M. Mohammad Salim Al MAMUN	<i>Membre du secrétariat technique et de</i>	Le Conseil des services de finance islamique



		<i>recherche</i>	
<b>IIFM</b>	M. Babar KHAN	<i>Agent (recherche et base de données)</i>	Marché financier islamique international
<b>IRTI</b>	M. Habeeb Idris PINDIGA	<i>chef intérimaire de la Division des E-programmes et de l'information</i>	l'Institut islamique de recherche et de formation
<b>UNSD</b>	M. Soon Seng Benson SIM	<i>Statisticien</i>	Division de statistique de l'ONU
<b>BANQUE MONDIALE.</b>	M.Fatih KAZAN	<i>Spécialiste financier</i>	Centre mondial du développement de la finance islamique de la Banque mondiale
<b>SESRIC</b>	S.E. Amb.Musa KULAKLIKAYA	<i>Directeur général</i>	SESRIC
<b>SESRIC</b>	Mme Zehra Zümrüt SELÇUK	<i>Directrice du département des Statistiques et de l'Information</i>	SESRIC
<b>SESRIC</b>	Dr. Atilla KARAMAN	<i>Chercheur principal</i>	SESRIC
<b>SESRIC</b>	M. Syed Tahir MAHMUD	<i>Chercheur</i>	SESRIC
<b>SESRIC</b>	M. Abdulhamit ÖZTÜRK	<i>Expert</i>	SESRIC

Annexe II: *Résumé des réponses à l'enquête, répondants par type d'institution*

<i>Statut</i>	<i>#</i>	<i>Total</i>	<i>Pays (réduit en institutions d'institutions)</i>		
Ont répondu	<b>42</b>	<b>ONS (13)</b>	<b>BC et MA (18)</b>	<b>Autres (11)</b>	
Complet dans une mesure plus importante	<b>18</b>	<i>Tchad (INSEED), Égypte (CAPMAS), Gabon (DGSEE), Indonésie (BPS-Statistics), Qatar (MDPS), Émirats Arabes Unis (FCSA)</i>	<i>Brunei (AMBD), Iran (CBI), Jordanie (CBJ), Kuwait (CBK), Malaisie (BNM), Pakistan (SBP), Arabie Saoudite (SAMA)</i>	<i>Bangladesh (SECBD), Iran (SEO), Malaisie (SC), Pakistan (SEC), Palestine (CMA)</i>	
Incomplet	<b>24</b>	<i>Bangladesh (BBS), Irak (CSO), Jordanie (DOS), Kuwait (CSB), Maroc (HCP), Nigeria (NBS), Palestine (PCBS),</i>	<i>Bahreïn (CBB), Bangladesh (BB), Guinée (CBRG), Indonésie (BI), Kirghizstan (NBKR), Liban (BDL), Maldives (MMA), Mauritanie (BCM), Qatar (QCB), Suriname (CBvS), Émirats Arabes Unis (CBUAE)</i>	<i>Cote d'Ivoire (Ministère de l'économie et des Finances), Jordan (Ministère de l'Industrie, le Commerce et l'Approvisionnement / Département des assurances), Oman (CMA), Sénégal (Ministère de l'Économie, les Finance et la Planification), Turquie (BRSA)</i>	



Aucune  
réponse

27

*Afghanistan, Albanie, Algérie, Azerbaïdjan, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Djibouti, Gambie, Guinée-Bissau, Guyana, Kazakhstan, Libye, Mali, Mozambique, Niger, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tadjikistan, Togo, Tunisie, Turkménistan, Ouganda, Ouzbékistan, Yémen*